

Introduction

« Ils avaient tous quelque chose de gauche et d'hésitant, ils paraissaient soucieux de ne pas se faire remarquer, de cacher, pour ne pas choquer leur entourage, les habitudes qu'ils avaient pu contracter dans leur vie militaire durant quatre dures années. L'allégresse de la libération régnait toujours en ville et, le soir, on voyait les filles se promener en compagnie des soldats français. Les anciens « feldgraus » alsaciens se sentaient parfois de trop et bien qu'ils eussent eux-mêmes suffisamment récriminé contre le militarisme prussien, ils éprouvaient néanmoins en leur for intérieur quelque peine, ou bien se trouvaient sous l'effet d'une contradiction intime, lorsqu'ils entendaient railler l'armée allemande, cette armée dans les rangs de laquelle ils avaient souvent fixé la mort en face et passé les heures les plus dures de toute leur jeunesse. Car, d'une certaine manière, ils avaient tout de même figuré – fût-ce contre leur propre volonté – une partie de cette immense masse gris-fer¹. »

Marcel Jacob

En quelques lignes, Marcel Jacob tente d'exprimer le malaise éprouvé après 1918 par les démobilisés alsaciens-lorrains, cette fraction de la « génération du feu » au destin bien singulier dans le paysage français d'après-guerre. Incorporés dans l'armée allemande entre 1914 et 1918, comme tous les sujets de l'Empire soumis aux obligations militaires, ils changent de camp à l'issue du conflit en vertu du retour de leur province dans le giron français². Après avoir vécu durant des mois et des années le

1. JACOB M., *Les Clefs du jardin*, Paris, Plon, 1953, p. 234 (version traduite du roman à succès – régional – *Menschen im Garten. Roman aus dem Elsass*, Colmar, Alsatia, 1951).

2. Rappelons que l'Alsace-Lorraine désigne l'entité territoriale allemande (*Reichsland Elsass-Lothringen*) construite à partir des territoires cédés par la France au jeune Empire allemand en 1871, après la défaite militaire française de 1870 et la signature du traité de Francfort (mai 1871). Elle disparaît en tant que telle en 1918 au terme de la Première Guerre mondiale et de la défaite allemande, remplacée par les trois départements de Haute-Alsace, Basse-Alsace et Moselle. Néanmoins, la dénomination est entrée dans le langage courant et, en dépit des efforts de l'administration de l'État pour lui substituer des formes rompant avec l'héritage allemand, comme « Alsace et Lorraine », elle continue d'être largement employée dans les sources, de même que la catégorie d'« Alsaciens-Lorrains » pour

même sort que les Allemands, finalement vaincus, les voilà voués à partager le destin des vainqueurs. L'extrait du roman de M. Jacob suggère que cette conversion n'est pas allée de soi, en dévoilant cette « contradiction intime » fondée sur la concurrence entre loyautés passée et à venir, ici surmontée par l'observation d'un silence gêné au sujet de leur expérience militaire. À l'aube des années 2000, ce voile pudique couvrait encore la plupart des commémorations et imprégnait de nombreuses publications et expositions. L'iconographie choisie pour illustrer la fin de la guerre présentait alors systématiquement l'arrivée des troupes françaises, accueillies dans la liesse populaire, mais jamais le retour des milliers d'Alsaciens-Lorrains démobilisés. Ce déséquilibre était directement hérité de l'après-guerre, quand les Poilus « libérateurs » focalisaient l'attention des photographes venus couvrir le retour de l'Alsace-Lorraine. Ils en étaient les principaux acteurs, contrairement aux Alsaciens-Lorrains regagnant concomitamment leurs foyers. Pourtant bien visibles avec leur tenue *feldgrau*, leur arrivée n'a pas été considérée par ces photographes et par leurs commanditaires comme un événement suffisamment mémorable pour être enregistré, et donc digne d'être gravé dans la mémoire collective. Le constat de cette invisibilisation prolongée dans le temps est à l'origine de la présente étude.

En effet, le sort des Alsaciens-Lorrains au lendemain de la guerre interroge : dans quelles conditions s'effectue leur retour à la vie civile, alors que leur province est désormais parée des couleurs tricolores ? Plus largement, quelle place trouvent-ils au sein de la société française ? Les lignes extraites du roman de M. Jacob et placées en exergue nous ouvrent une porte sur le territoire du for intérieur, malheureusement difficile d'accès pour l'historien, faute de sources³. L'écrivain, avec la sensibilité et la liberté narrative qui lui sont propres, peut quant à lui y pénétrer, et cela d'autant plus facilement qu'il a lui-même été concerné. Né en 1899, M. Jacob appartient à une classe d'âge mobilisée à l'été 1917. Affecté en Prusse orientale puis à Wilna en Lituanie, il rejoint au printemps 1918 le front occidental en Flandre, où il est fait prisonnier par les Anglais en juillet du côté d'Ypres. De retour à Mulhouse après l'armistice, il entreprend d'abord une carrière d'ingénieur des mines puis se réoriente vers le journalisme en 1920⁴. Son roman est assurément inspiré de son expérience personnelle. Pour autant, l'exemple ne

évoquer ses habitants (il est rarement question d'« Alsaciens-Mosellans »). Cet usage sera donc respecté dans notre livre.

3. Pour l'après-guerre, les archives du for privé sont rares. Les correspondances de guerre, conservées et parfois transmises dans les familles de génération en génération, s'interrompent généralement au retour du soldat, tandis que les journaux ou carnets tenus avec régularité pendant la guerre s'achèvent bien souvent avec l'annonce de l'armistice et la promesse d'un retour prochain à domicile, Auguste Dubois termine par exemple son carnet en notant : « J'ai connu ainsi des jours si exaltants que je n'ai plus eu envie d'écrire ». PONS H. et F., « Les carnets d'Auguste Dubois : automne 1918, prisonnier... », *Annuaire de la Société d'Histoire de Mutzig et environs*, 15, 1992, p. 119-138.
4. GALL J.-M., « Marcel Jacob (1899-1970). Un destin et une œuvre », *Saisons d'Alsace*, 1981, n° 73, p. 136.

faisant pas loi, il appelait une enquête historique plus large permettant de comprendre les modalités d'intégration des Alsaciens-Lorrains à la société française.

Un projet de recherche aux influences croisées

Le projet de thèse à l'origine de ce livre se situe au croisement de plusieurs historiographies. Il s'inscrit d'abord dans le sillage des études consacrées aux sorties de guerre avec une perspective d'histoire sociale et culturelle, un champ ouvert par le travail précurseur d'Antoine Prost en 1977 et considérablement développé dans les années 2000⁵. Certaines des questions soulevées ici – par exemple, comment retisser du lien social ou national là où il se trouve délité? – entrent d'ailleurs en résonance avec des problématiques résolument actuelles, auxquelles sont confrontées les ONG et agences de l'ONU dans les pays meurtris par des conflits récents⁶. L'analyse des conditions d'élaboration d'une mémoire nationale, essentielle pour comprendre le processus d'intégration de ce groupe social, nous mène également sur le terrain de l'histoire des représentations et de la mémoire. En la matière, le recours aux disciplines voisines des sciences humaines et sociales telles que la philosophie, l'ethnologie et la sociologie s'est révélé tout à fait profitable, et même indispensable. Concernant plus précisément la mémoire de la Première Guerre mondiale, les études menées au tournant des années 2010, par exemple par Élise Julien et Nicolas Offenstadt, ainsi que les travaux collectifs suscités par le Centenaire ont servi de boussoles⁷. Enfin, par l'exploration de cette population frontalière, ce livre ambitionne de nourrir la réflexion sur les minorités en situation de guerre et de sortie de guerre, renouvelée également à l'aube du Centenaire dans une perspective comparatiste⁸. L'histoire singulière de l'Alsace-Lorraine après la Première

5. En voici quelques titres majeurs : PROST A., *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939* (3 tomes : *histoire, sociologie, mentalités*), Paris, PUF, 1977 ; BESSEL R., *Germany after the First World War*, Oxford, Clarendon Press, 1993, 325 p. ; COHEN D., *The War Comes Home. Disabled Veterans in Britain and Germany (1914-1939)*, Berkeley, University of California Press, 2001, 285 p. ; DÜLFFER J. et KRUMEICH G., *Der verlorene Frieden. Politik und Kriegskultur nach 1918*, Essen, Klartext Verlag, 2002, 300 p. ; et CABANES B., *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français*, Paris, Seuil, 2004, 549 p.

6. Voir CONOIR Y. et VERNA G. (éd.), *DDR, désarmer, démobiliser et réintégrer : défis humains, enjeux globaux*, Québec, Presses de l'université Laval, 2006, 627 p.

7. JULIEN É., *Paris, Berlin, la mémoire de la guerre*, Rennes, PUR, 2009, 409 p. ; OFFENSTADT N., *14-18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, O. Jacob, 2010, 200 p. Élise Julien a par la suite collaboré à la mise en œuvre de la base de données en ligne de l'université de Lille sur les monuments aux morts, tandis que Nicolas Offenstadt a coordonné l'Observatoire du Centenaire dédié à l'analyse des commémorations du Centenaire.

8. Plusieurs historiens se sont intéressés au sort des Alsaciens-Lorrains pendant la guerre : SMITH P., « "The Kiss of France". The Republic and the Alsations during the First World War », in *Minorities in Wartime. National and Racial Groupings in Europe, North America and Australia during the Two World Wars*, Oxford, Berg, 1993, p. 27-49 ; KRAMER A., « Wackes at War. Alsace-Lorraine and the Failure of German National Mobilization, 1914-1918 », in HORNE J. (éd.), *State, Society and Mobilization*

Guerre mondiale a déjà été appréhendée sous l'angle de l'histoire politique et diplomatique de son retour à la France et de sa place dans les relations franco-allemandes, avec une attention portée à l'opinion publique⁹. Cette entreprise a été complétée récemment par Joseph Schmauch et son étude sur la préparation du rattachement à la France et la mise en place de l'administration française au lendemain de l'armistice, tandis que d'autres historiens se sont intéressés plus précisément aux questions économiques et sociales¹⁰. Parallèlement, de nombreux travaux anglo-saxons et allemands ont abordé le sujet sous l'angle des questions nationales et de nationalité, de façon thématique ou synthétique, soit sur un temps relativement long allant de 1871 à l'entre-deux-guerres¹¹, soit en se limitant aux années d'après-guerre¹². Ces analyses abordent souvent le processus d'assimilation

in Europe during the First World War, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 105-122; FISCHER C., « War Weariness or National Reunion? Alsace, 1914-1918 », *Annual Meeting of the Western Society for French History*, 2001, vol. 29, p. 223-231; GRANDHOMME J.-N. (éd.), *Boches ou tricolores? Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2008, 461 p.; GRANDHOMME J.-N. et F., *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2013, 508 p.; *L'Alsace et la Grande Guerre*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 2013, 587 p.; PROTT V., « Die fragmentierte Front. Elsässische und lothringische Soldaten im Ersten Weltkrieg », in *Minderheiten-Soldaten. Ethnizität und Identität in den Armeen des Ersten Weltkriegs*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2018, p. 85-101. Plus largement, concernant les minorités pendant la guerre, voir BOULOC F., CAZALS R. et LOEZ A. (éd.), *Identités troublées. 1914-1918. Les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Toulouse, Privat, 2011, 387 p.; BOURLET M., LAGADEC Y. et LE GALL E. (éd.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, PUR, 2013, 250 p.; PURSEIGLE P., *Mobilisation, sacrifice et citoyenneté. Angleterre-France, 1900-1918*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, 450 p.; BEAUPRÉ N., FLAURAUD V. et FRYSZMAN A. (éd.), *Littératures, identités régionales et Grande Guerre*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2014; GREGORI S. et PELLEGRINETTI J.-P. (éd.), *Minorités, identités régionales et nationales en guerre (1914-1918)*, Rennes, PUR, 2017, 299 p.; PLYER S., GEORGES R. et GRANDHOMME J.-N. (éd.), *Soldats d'entre-deux : identités nationales et loyautés d'après les témoignages produits dans les Empires centraux pendant la Première Guerre mondiale*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, 425 p.; GEORGES R. et GRANDHOMME J.-N. (dir.), *Soldats d'entre-deux des Empires centraux (1914-1918). Études, regards et témoignages*, Nancy, Publications historiques de l'Est, 2023.

9. MAUGUÉ P., *Le particularisme alsacien (1918-1967)*, Paris, Presses d'Europe, 1970, 256 p.; BAAS G., *Le malais alsacien (1919-1924)*, Strasbourg, Alsagraphic, 1972, 152 p.; BARIÉTY J., *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale*, Paris, Éditions Pedone, 1977, 797 p.; BAECHLER C., *Le parti catholique alsacien, 1890-1939. Du Reichsland à la République jacobine*, Paris, Éditions Ophrys, 1982, 764 p., « L'Alsace-Lorraine dans les relations franco-allemandes de 1918 à 1933 », in GUTH A., BARIÉTY J. et VALENTIN J.-M. (éd.), *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1987, p. 69-109, et *Les Alsaciens et le grand tournant de 1918*, Strasbourg, l'Ami hebdo (M.E.D.I.A.), 2008, 191 p.
10. SCHMAUCH J., *Réintégrer les départements annexés*, op. cit., 548 p.; OLIVIER-UTARD F. (éd.), *De l'Allemagne à la France. Le mouvement ouvrier en Alsace-Lorraine (1890-1920)*, Strasbourg, Publications de la société savante d'Alsace, 2018, 375 p.; RICHEZ J.-C., *Une révolution oubliée : novembre 1918, la révolution des conseils ouvriers et de soldats en Alsace-Lorraine*, Paris, Syllepse, 2020, 254 p.
11. HARP S. L., *Learning to be Loyal. Primary Schooling as Nation Building in Alsace and Lorraine 1850-1940*, USA, Northern Illinois University Press, 1998, 292 p.; VLOSSAK E., *Marianne or Germania? Nationalizing women in Alsace, 1870-1946*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 330 p.; FISCHER C. J., *Alsace to the Alsatians? Visions and Divisions of Alsatian Regionalism, 1870-1939*, New York, 2010, 235 p.
12. GOODFELLOW S., « From Germany to France? Interwar Alsatian National Identity », *French History*, 1993, vol. 7, n° 4, p. 450-471; HARVEY D. A., « Lost Children or Enemy Aliens?

(dans l'Empire allemand comme en France) comme une logique descendante (« *top-down* »), imposée par un État central souverain. Le présent ouvrage souligne les dynamiques inverses ascendantes (« *bottom up* ») à travers la mise en lumière de l'« *agency* » ou l'agentivité des acteurs, considérés à l'échelle individuelle et collective (à travers les organisations du mouvement combattant). Étymologiquement, le terme de société fait référence à une association entre alliés (*socii*), dont découle ensuite la notion moderne de contrat social. Par conséquent, l'étude de la place des Alsaciens-Lorrains dans la société française ne doit pas faire l'économie d'une réflexion sur la nature des liens tissés entre le groupe qu'ils représentent, constitué par une expérience militaire commune, et la société d'adoption. Si l'on considère comme d'autres historiens et à l'appui de la sociologie interactionniste que la société est le fruit des relations d'interdépendance entre les membres qui la constituent, la place des Alsaciens-Lorrains n'est alors pas attribuée de façon unilatérale par un groupe majoritaire ou un pouvoir dominant, mais résulte plutôt d'un jeu de relations avec les autres composantes de cette société¹³. Autrement dit, leur place découle moins de l'exécution d'un plan préétabli ou d'une logique strictement verticale que de négociations constantes entre des acteurs variés, dans un cadre social et culturel traversé, bien entendu, par des rapports de pouvoir qu'il ne faut pas négliger.

Ce livre vient donc également compléter les connaissances sur la construction des États-nations modernes et de la France en particulier, notamment dans leurs marges, et apporter des éléments sur les relations franco-allemandes à l'échelle étatique, mais aussi *infra*-étatique avec l'analyse, par exemple, des collaborations entre services administratifs de part et d'autre du Rhin.

Classifying the Population of Alsace after the First World War », *Journal of Contemporary History*, 1999, XXXIV, n° 4, p. 537-554; BOSWELL L., « From Liberation to Purge Trials in the "Mythic Provinces". Recasting French Identities in Alsace and Lorraine, 1918-1920 », *French Historical Studies*, 2000, vol. 23, n° 1, p. 129-162; KOHSE-SPHON C., « Staatliche Gewalt und der Zwang zur Eindeutigkeit. Die Politik Frankreichs in Elsass-Lothringen nach dem Ersten Weltkrieg », in THER Ph. et SUNDHAUSSEN H. (éd.), *Nationalitätenkonflikte im 20. Jahrhundert. Ursachen von inter-ethnischer Gewalt im Vergleich*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2001, p. 183-202; GROHMANN C., « From Lothringen to Lorraine. Expulsion and Voluntary Repatriation », in *After the Versailles Treaty. Enforcement, Compliance, Contested Identities*, Londres, Routledge, 2008, p. 153-170; ZANOUN L., « Class and National Identity in a Disputed Border Region. The French Communist Party in the Moselle, 1918-1929 », in SUDLOW B. (éd.), *National Identities in France*, Londres, Transaction Publishers, 2011, p. 65-79; CARROL A., « Le SFIO et l'intégration nationale », *Revue d'Alsace*, 2011, n° 137, p. 483-495; « In the Border's Shadow. Reimagining Urban Spaces in Strasbourg (1918-1939) », *Journal of Contemporary History*, 2013, n° 4, p. 666-687, et *The return of Alsace to France (1918-1939)*, Oxford, Oxford University Press, 2018, 230 p.

13. Voir par exemple FRÉMEAUX J., « Qu'est-ce qu'une société coloniale? », in BARJOT et FRÉMEAUX J. (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires, des années 1850 aux années 1950*, Paris, CNED/SEDES, 2012, p. 5.

Définition du groupe étudié

Les individus désignés ici sous l'étiquette de soldats ou vétérans alsaciens-lorrains sont des hommes liés à la fois par une origine géographique commune, l'Alsace-Lorraine, et par une communauté de destin fondée sur la mobilisation dans l'armée allemande (réalisée ou non, car certains s'y soustraient) puis la naturalisation dans la citoyenneté française¹⁴.

Avant 1914, la conscience d'appartenance régionale tient surtout à une identification géo-historique, c'est-à-dire au fait de se reconnaître habitant du *Reichsland*, ce territoire au passé français soumis à un régime d'exception au sein de l'Empire allemand auquel il appartient depuis 1871. Au même titre que dans les autres États confédérés, il existe d'ailleurs une nationalité alsacienne-lorraine¹⁵. Cependant, contrairement à ces derniers, le *Reichsland* ne dispose pas d'une véritable autonomie, même après la constitution accordée en 1911 qui le dote d'un Parlement régional (*Landesausschuss von Elsass-Lothringen*). Jusqu'alors, ses lois sont votées au Reichstag, tandis que le pouvoir exécutif est détenu par un gouverneur directement nommé par Berlin qui intervient aussi en matière législative. Ce cadre exceptionnel s'accompagne dans la vie courante de privilèges réservés aux *Altdeutsche*, les Allemands venus des différentes provinces du *Reich*, seuls à pouvoir par exemple accéder à certains postes de fonctionnaires, surtout à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie. Au tournant du xx^e siècle, une nouvelle génération d'artistes et d'intellectuels s'attache à cultiver le souvenir de la France et à susciter une identité régionale par la voie culturelle (au moyen de la littérature, de périodiques, d'un musée, de lieux de mémoire). Mais la société demeure très hétérogène et traversée par de profondes divisions. Ainsi, le mode de vie des Alsaciens de la plaine rhénane se rapproche plus de celui des voisins badois que de celui des populations ouvrières des bassins industriels mosellans ou des populations paysannes des villages de montagne du massif vosgien. Aux frontières socio-économiques traditionnelles s'ajoutent des frontières culturelles bien ancrées dans l'espace, comme dans le cas du clivage entre catholiques et protestants, parfois très marqué au sein d'une même communauté villageoise, ou de la ligne de partage linguistique qui coupe la Lorraine en deux suivant un axe nord-ouest/sud-est, avec d'une part la Lorraine germanophone et de l'autre la Lorraine francophone. Il en va de même de certaines vallées vosgiennes où les hauteurs sont peuplées de « *welches* » francophones (vallée de la Bruche, val de Villé, vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, canton de Lapoutroie).

14. Cette définition écarte volontairement les habitants d'ascendance allemande et les Alsaciens-Lorrains émigrant de gré ou de force au sortir de la guerre, car leur sort soulève tant de questions nouvelles qu'il nécessiterait une étude en soi.

15. Voir ROTH F., *La Lorraine annexée. Étude sur la présidence de Lorraine dans l'Empire allemand, 1870-1918*, Metz, Serpenoise, 2011, p. 117.

Dans ces contrées frontalières, la proximité géographique et linguistique avec la France favorise des échanges plus nourris qu'ailleurs.

Cela ne doit pas faire oublier les progrès du processus de germanisation. Les classes d'âge mobilisées à partir d'août 1914 représentent les première et deuxième générations nées après l'annexion de 1871, qui n'ont donc pas connu directement le changement de souveraineté vécu par leurs parents ou grands-parents. Enregistrés pour la plupart sous un état civil allemand¹⁶, ces Alsaciens-Lorrains sont socialisés dès leur prime enfance dans un environnement germanique où dominent les dialectes à l'oral et l'allemand à l'écrit. Seule une minorité connaît ou emploie le français, notamment dans les espaces évoqués ci-dessus¹⁷. Ils sont également passés par deux institutions vectrices d'acculturation, l'école puis le service militaire, qui leur ont dispensé le même enseignement patriotique qu'aux Allemands des autres provinces de l'Empire¹⁸. Enfin, l'installation en Alsace-Lorraine de près de 300 000 Allemands originaires de « Vieille Allemagne » entre 1871 et 1914 a été suivie de nombreux mariages dits « mixtes », dont sont issus ou qu'ont contracté une partie des hommes de notre corpus¹⁹.

La réalité de cette assimilation s'observe à l'entrée en guerre, quand la majorité des Alsaciens-Lorrains répond loyalement à l'appel à mobilisation. Toutefois, pendant la guerre, le traitement particulier qui leur est réservé

16. Première assignation vectrice d'identité d'après Gérard Noiriel. Voir NOIRIEL G., « Un concept opératoire : "l'habitus national" dans la sociologie de Norbert Elias », in *Penser avec, penser contre : itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003, p. 180 et 186.

17. Près de 11 % des Alsaciens-Lorrains déclarent utiliser le français comme langue usuelle en 1910. En 1926, le français représente désormais la langue usuelle d'environ 20 % des recensés du Bas-Rhin et 22,5 % de ceux du Haut-Rhin. Les proportions varient selon les catégories sociales, les milieux ouvrier et paysan étant largement germanophones. *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen*, Strassburg, Strassburger Druck und Verlag, 1913, p. 20; SCHMAUCH J., « L'introduction de la langue française au lendemain du retour de l'Alsace-Moselle à la France », *Les Cahiers Lorrains*, 2019, n° 1-2, p. 20; OLIVIER-UTARD F., « Pour une sociobiographie des militants alsaciens », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011, n° 104-105, p. 43.

18. Le service militaire obligatoire est imposé en Alsace-Lorraine l'année qui suit l'Annexion, en 1872. Différents travaux ont mis en évidence le rôle des armées dans l'inculcation des identités nationales. Voir notamment VOGEL J., *Nationen im Gleichschritt. Der Kult der «Nation in Waffen» in Deutschland und Frankreich, 1871-1914*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1997, 404 p.; BECKER F., « „Bewaffnetes Volk“ oder „Volk in Waffen“? Militärpolitik und Militarismus in Deutschland und Frankreich 1870-1914 », in *Der Bürger als Soldat*, Essen, Klartext, 2004, p. 158-174; FREVERT U., « Citoyenneté, identités de genre et service militaire en Allemagne (XIX^e-XX^e siècle) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2004, n° 20, p. 71-96; ROYNETTE O., *Bons pour le service. La caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2017, 556 p.; METZLER L., *La politique de germanisation en Lorraine annexée (1870-1914). Cultures et enjeux identitaires*, thèse de doctorat, université de Metz, France, 2007; BAECHLER C., *L'Allemagne et les Allemands en guerre 1914-1918*, Paris, Hermann, 2016, p. 285-286. Concernant la loyauté des soldats alsaciens-lorrains dans l'armée allemande, voir BAECHLER C., *Les Alsaciens et le grand tournant de 1918*, op. cit., p. 14; GRANDHOMME F. et J.-N., *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, op. cit., p. 83-84.

19. C'est particulièrement avéré en milieu urbain où se concentre la population allemande immigrée. Par exemple, sur les 1 475 mariages mixtes enregistrés à Strasbourg entre 1910 et 1914, plus de 40 % unissent un Alsacien à une Allemande. Voir ÜBERFILL F., *La Société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924)*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2001, p. 90 et 96; ROTH F., *Alsace-Lorraine. Histoire d'un « pays perdu »*, Nancy, Éditions Place Stanislas, 2010, p. 118.

par les autorités militaires allemandes et françaises est de nature à éveiller ou consolider l’embryon de conscience régionale. Du côté allemand, la méfiance ancienne de la hiérarchie militaire pour cette population frontalière est réactivée sous l’effet des cas de désertion signalés à la frontière dans les premières semaines du conflit. Elle conduit à la prise de décisions impopulaires, comme le transfert en masse de ces hommes sur le front oriental, les restrictions en matière de permission ou l’étroite censure du courrier²⁰. De leur côté, les autorités françaises organisent des conditions d’accueil et de détention privilégiées pour ces déserteurs et pour les prisonniers d’origine alsacienne-lorraine²¹. Ainsi, qu’elles soient négatives ou positives, ces discriminations ont comme conséquence de produire une assignation identitaire et de renforcer un sentiment d’appartenance régionale susceptible, sinon de gommer, du moins de dépasser les divisions du temps de paix.

Après la guerre, ceux qui avaient été enrôlés du côté allemand apparaissent dans les sources administratives sous le titre d’« anciens soldats de l’armée allemande », ce qui montre bien la prévalence de leur expérience de guerre dans leur identification puis leur classification. Cela ne concerne pas les anciens engagés volontaires ayant rejoint les rangs français, même après avoir passé un temps dans l’armée allemande. En effet, ceux-ci ont obtenu la nationalité française en contrepartie de leur engagement (en vertu d’une loi votée le 5 août 1914) et connaissent au niveau législatif un sort analogue aux anciens combattants français, sauf quand il est dans leur intérêt d’en être distingués.

En l’état actuel de nos connaissances, aucune source statistique ne permet d’établir avec précision le nombre d’Alsaciens-Lorrains vétérans de la Première Guerre mondiale. Pour évoquer leur sort pendant le conflit, l’historiographie retient traditionnellement les effectifs suivants : 380 000 hommes incorporés dans l’armée allemande, 17 650 engagés volontaires dans l’armée française, 29 000 prisonniers de guerre et 50 000 morts. Mais ces estimations posent problème car, issues d’ouvrages datant des années 1930, elles semblent avoir été gonflées en vue de conforter l’orientation mémorielle – et donc politique – de leurs auteurs²². À y regarder

20. Le caractère contre-productif de ces mesures apparaît bientôt, car en cherchant à limiter les désertions, elles suscitent un sentiment de relégation qui sera justement de nature à les encourager. C’est pourquoi elles seront assouplies en 1918.

21. Sur les mesures allemandes, voir KRAMER A., « Wackes at War. Alsace-Lorraine and the Failure of German National Mobilization, 1914-1918 », in HORNE J. (éd.), *State, Society and Mobilization in Europe during the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 105-122. Sur les mesures françaises, GRANDHOMME F. et J.-N., *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, op. cit., p. 173-179. Quant à l’effet de ces mesures sur la consolidation d’une identité régionale, voir GEORGES R., « Les soldats alsaciens-lorrains dans la guerre : entre feldgrau et bleu horizon », in GREGORI S. et PELLEGRINETTI J.-P. (éd.), *Minorités, identités régionales et nationales en guerre (1914-1918)*, Rennes, PUR, 2017, p. 127-136.

22. Se reporter au chapitre IV pour des explications plus détaillées.

de plus près, d'autres chiffres circulent dans la presse de l'époque, nettement inférieurs aux précédents mais pas mieux documentés et également sujets à caution. Un article du *Temps* mentionne en 1935 que « sur 150 000 Alsaciens et Lorrains ainsi mobilisés pendant la grande guerre, plus de 25 000 quittèrent le front allemand pour passer dans les lignes françaises », tandis que le *Journal des débats politiques et littéraires* évoque la même année le nombre de 180 000 Alsaciens-Lorrains mobilisés dans l'armée allemande au cours de la guerre, dont « plus de 45 000 sont tombés ou morts de maladie », et évalue à quelque 30 000 « ceux qui avaient quitté les rangs allemands pour servir en France²³ ». La seule statistique fiable concerne les soldats morts à la guerre. Écartés des recensements effectués à l'échelle nationale en France et en Allemagne²⁴, les Alsaciens-Lorrains victimes de guerre ont été dénombrés par l'Office statistique d'Alsace et de Lorraine²⁵. Reprenant « les méthodes suivies dans le reste de la France », celui-ci comptabilise 37 480 morts et disparus de la guerre, « soit environ 2 % de la population recensée en 1910 », dont respectivement 15 220 Bas-Rhinois, 9 700 Haut-Rhinois et 12 560 Mosellans²⁶. Diffusés dans plusieurs organes de presse, ces chiffres officiels ne sont pourtant repris dans aucun des livres consacrés à ce sujet depuis les années 1920. Pour les vétérans survivants, nous pouvons tenter une estimation à partir d'un sondage effectué par les autorités militaires au cours de l'été 1919 dans le but de recenser les hommes en âge de porter les armes. Le total en fait apparaître environ 250 000, dont 100 000 en Moselle et 150 000 en Alsace, et parmi eux quelque 35 000 Allemands (respectivement 15 000 et 20 000)²⁷. Nous pouvons raisonnablement inclure ces Allemands dans notre corpus car s'ils n'ont pas vécu les discriminations visant les Alsaciens-Lorrains durant la guerre (leur loyauté n'était pas suspecte aux yeux des autorités allemandes, et ils n'étaient pas concernés par les mesures de faveur

23. « Un prix littéraire pour un "Alsacien-Lorrain" ayant servi sous l'uniforme *feldgrau* », *Le Temps*, 07-05-1935 ; « M. Camille Blaisot chez les engagés volontaires alsaciens et lorrains », *Journal des débats politiques et littéraires*, 08-07-1935.

24. « Proposition de résolution tendant à charger la Commission de l'Armée de faire connaître le bilan des pertes en morts et en blessés des nations belligérantes » (dit « rapport Marin »), *Journal officiel/ Documents parlementaires. Chambre des députés*, 1920, annexe n° 633, p. 32-78 ; HUBER M., *La population de la France pendant la guerre avec un appendice sur les revenus avant et après la guerre*, Paris, Les Presses universitaires, 1931, 1025 p. ; *Statistisches Jahrbuch für das deutsche Reich* (1918-1939), Berlin, Statistisches Reichsamt, Verlag für Sozialpolitik, Wirtschaft und Statistik.

25. Héritier de l'office régional de statistique allemand, il sera rattaché en 1925 à la Statistique générale de la France.

26. Office statistique d'Alsace et de Lorraine, « La population d'Alsace et de Lorraine en 1921. Résultats généraux du recensement du 6 mars 1921 », *Comptes rendus statistiques*, fascicule 8, Strasbourg, 1921, p. 10. Une étude est venue confirmer ces résultats à l'échelle de la Moselle : IUNG J.-É., « Morts pour la patrie : les soldats lorrains de 1914-1918 », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2013, vol. 26, p. 209-210.

27. ADBR, 121AL303, direction des Affaires militaires, « Effectif approximatif, par subdivision, de la population mâle mobilisable née de 1872 (inclus) à 1900 (inclus), en Alsace-Lorraine », le 05-07-1919.

françaises), ils sont toujours présents dans les trois départements après les vagues d'émigration contrainte ou volontaire consécutives à l'armistice. D'ailleurs, tout porte à croire qu'ils ont obtenu la naturalisation. Ils comptent ainsi parmi les « anciens soldats de l'armée allemande » dans l'Alsace-Lorraine d'après-guerre et, s'ils ne se trouvent pas au cœur de la problématique de cet ouvrage, ils la rejoignent à sa périphérie²⁸. Pour affiner l'estimation du nombre de vétérans alsaciens-lorrains après la guerre, il faudrait encore ajouter aux hommes recensés les 10 000 invalides de guerre probablement non comptabilisés, car réformés, ce qui nous mène à un total approximatif de 260 000 hommes.

Un espace social et national renouvelé

La présente étude commence quand se termine la guerre et que convergent concomitamment en Alsace-Lorraine les démobilisés alsaciens-lorrains et les troupes françaises. L'armistice prévoit alors l'occupation militaire du territoire et son passage sous autorité française (art. 1 et 5)²⁹, ce qui engendre une période de transition de près d'un an au cours de laquelle l'armée administre les « provinces reconquises » de pair avec les autorités civiles. À la tête de l'administration provisoire est institué le Service d'Alsace-Lorraine. Installé à Paris sous l'autorité de Jules Jeanneney, sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil, il est représenté dans les trois départements par un haut-commissariat de la République à Strasbourg et deux commissariats de la République à Metz et Colmar. Ce système est réformé en mars 1919, le haut-commissariat étant remplacé par le commissariat général de la République. Ce dernier comporte dix directions couvrant l'ensemble des prérogatives gouvernementales et est doté d'un budget propre³⁰. Le but de cette institution originale est d'assimiler progressivement le territoire d'Alsace-Lorraine au cadre juridique français et d'entreprendre la francisation de sa population. À l'échelle municipale, dans l'attente de nouvelles élections, les conseils sont recomposés. L'ascendance française et la loyauté prévalent dans le choix des membres, les « vieux-Allemands » (*Altdeutscher* ou Allemands de souche) ou Alsaciens-Lorrains « compromis par leur zèle au service de l'Allemagne » étant écartés³¹. Il est de bon ton de porter aux affaires communales des vétérans

28. Le recensement des soldats morts intègre d'ailleurs lui aussi les enfants des familles allemandes restées en Alsace-Lorraine après la guerre.

29. WILMOUTH P., « Du 11 novembre 1918 au 28 juin 1919, l'Alsace-Lorraine, territoire libéré ou occupé? », *Les Cahiers Lorrains*, 2019, n° 1-2, p. 6-18.

30. Pour des précisions sur la mise en place et le fonctionnement de cette administration, se reporter à SCHMAUCH J., *Réintégrer les départements annexés. op. cit.*, p. 297 et suiv.

31. REIBELL É., *Général Emile Reibell. Pour l'Alsace, à la peine... La guerre de 1914-1918 et ses lendemains*, Metz, CRUHL, coll. « Publications historiques de l'Est », 2022, p. 544. Alors qu'il se trouve à Sierck en Moselle le 30 novembre, le général note : « Le maire a été dégoûté et remplacé par un

de 1870 ou des représentants de sociétés patriotiques françaises. D'une façon générale, il s'agit de constituer une hiérarchie administrative fiable à tous les niveaux qui permette la mise en œuvre des mesures de transition du pouvoir. Les enquêtes administratives vont bon train et montrent que les nouvelles autorités se préoccupent beaucoup de l'état de l'opinion. Consulté au même titre que ses homologues en décembre 1918, le maire d'Albestroff se veut rassurant en déclarant que « des perturbations et des désordres de la part des sujets boches de la localité n'ont pas eu lieu ». Il ajoute : « Les inscriptions, affiches, insignes, etc. de la commune rappelant l'administration allemande ont été éloignés ou transformés dans la mesure du possible³². » De tels propos illustrent l'esprit qui règne dans beaucoup de municipalités.

Le changement de souveraineté représente un moment charnière dans l'expérience de guerre des Alsaciens-Lorrains et, plus largement, dans leur vie, comme le suggère l'extrait du roman de M. Jacob cité en ouverture. Le défi consiste à s'intégrer à la société du vainqueur après avoir combattu dans le camp adverse. Si ce passage est favorisé par le contexte, c'est-à-dire par le délitement de l'Allemagne et la perspective d'embrasser un avenir plus stable et sécurisant du côté français, l'éventail des trajectoires possibles n'est pourtant pas illimité. Au contraire, il est encadré par un système de représentation hérité des décennies antérieures, du temps où l'Alsace-Lorraine était allemande. En effet, depuis 1871 un processus d'inclusion symbolique des « provinces perdues » agit en France, fondé sur des représentations positives véhiculant l'idée que les Alsaciens-Lorrains seraient restés envers et contre tout fidèles à leur patrie d'origine³³. Entre 1914 et 1918, les services de propagande ont entretenu, voire amplifié ce stéréotype, non sans rencontrer sur le terrain un obstacle de taille : pour les Poilus risquant leur vie dans les tranchées, l'ennemi est identifiable à la couleur de son uniforme et à la langue germanique. Une telle réduction fait peu de cas des exceptions et conditionne encore le regard porté sur les Alsaciens-Lorrains au sortir de la guerre. Entrant en contradiction avec les représentations diffusées par la propagande, elle n'en forge pas moins également la façon d'envisager leur assimilation à la communauté nationale, en particulier au moment de trier la population selon des critères de parenté et de loyauté³⁴.

patriote, Monsieur Charton » (p. 545). Ce processus d'épuration des conseils municipaux a parfois commencé dès la période révolutionnaire, antérieure à l'arrivée des Français. Voir RICHEZ J.-C., *Une révolution oubliée*, p. 115.

32. ADM, 301M88, rapport du maire d'Albestroff au commissaire de la République à Metz, le 05-12-1918.

33. Voir ABILLARD-VIAUD M. et POTTECHER M. (éd.), *Alsace. Rêver la province perdue*, Paris, Liénart éditions, 2021, 270 p.

34. Des cartes d'identité sont distribuées à tous les résidents, classés en quatre catégories définies en fonction de l'origine des parents : les cartes A pour les Alsaciens et Lorrains d'ascendance française avant 1870, les cartes B pour ceux dont un parent est étranger, les cartes C pour les étrangers non Allemands et les cartes D pour les Allemands, en attente d'une décision concernant leur droit

Pour ne pas compromettre leur naturalisation (un processus engagé à partir de l'été 1919 mais n'aboutissant généralement pas avant 1920-1921), et plus largement pour s'intégrer, voire s'élever socialement, il est dans leur intérêt de se conformer aux normes attendues, quitte à dissimuler leur passé militaire, au moins publiquement. Ce comportement est aussi influencé par l'atmosphère anti-allemande qui règne alors, exacerbant la méfiance vis-à-vis de tout ce qui paraît trop teinté de germanité³⁵. Cela explique en outre l'interruption des relations, notamment épistolaires, avec les anciens camarades d'outre-Rhin.

Dans ce contexte, l'expérience de guerre allemande agit donc comme un stigmate social, c'est-à-dire un attribut disqualifiant dans l'interaction avec autrui (en particulier avec des personnes appartenant au camp des vainqueurs), dans la mesure où son dévoilement agit de façon dévalorisante, creusant notamment un écart avec les attentes forgées par les représentations habituelles de l'Alsacien-Lorrain patriote³⁶. Puisque leur estime sociale est en jeu, chacun comprend que l'occultation des épisodes « discréditables » de son passé s'avère utile. De tels mécanismes s'observent plus largement à l'échelle du groupe et apparaissent comme des conditions préalables à l'intégration. De même, nous verrons que l'incorporation des normes patriotiques françaises sert de levier aux représentants politiques et associatifs alsaciens-lorrains pour la défense des revendications portées devant les instances nationales.

En 1924, le Cartel des gauches succède au gouvernement du Bloc national et, à sa tête, le président du Conseil Édouard Herriot projette d'accélérer l'assimilation des « provinces recouvrées » en matière scolaire et religieuse par l'abandon du régime concordataire. Cela provoque une vague de contestation inédite, cristallisant un « malaise » dont certains ressorts étaient perceptibles dès 1919. Un sentiment d'incompréhension et d'injustice s'est développé à mesure que le gouvernement revenait sur la promesse antérieure de respect des particularismes³⁷. Sous la pression

de séjour. Au quotidien, ces cartes sont nécessaires pour se déplacer, voter, changer de l'argent ou trouver du travail, avec des droits différenciés en fonction des catégories, restreints pour les détenteurs de la carte D et avantageux pour ceux de la carte A. Par ailleurs, les personnes jugées indésirables par des commissions de triage sont expulsées du territoire national. Voir HARVEY D. A., « Lost Children or Enemy Aliens? Classifying the Population of Alsace after the First World War », *Journal of Contemporary History*, 1999, XXXIV, n° 4, p. 537-554; et SCHMAUCH J., *Réintégrer les départements annexés. Le gouvernement et les services d'Alsace-Lorraine (1914-1919)*, Metz, Les Paraiges, 2019, p. 327 et suiv.

35. L'Allemand, « le Boche », étant devenu l'ennemi héréditaire dans la construction nationale française à partir de 1870. Voir DORNEL L., « La fabrication de l'ennemi "héréditaire" allemand (1815-1914) », in *Entre traces mémorielles et marques corporelles, regards sur l'ennemi de l'Antiquité à nos jours*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2014, p. 114-115.

36. Ce concept est inspiré de l'œuvre du sociologue Erving Goffman et en particulier de son livre *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, p. 13-14; voir également NIZET J. et RIGAUX N., *La sociologie de Erving Goffman*, Paris, La Découverte, 2014, p. 27.

37. SCHMAUCH Joseph, *Réintégrer les départements annexés, op. cit.*, p. 278-279 et 454.

populaire, E. Herriot finit par se raviser, mais l'épisode renforce les rangs de l'opposition à la politique d'assimilation constitués de différents courants autonomistes. Ceux-ci gagnent en popularité jusqu'en 1928, quand le gouvernement répond par la mise en accusation judiciaire d'une partie de leurs meneurs accusés de complot contre la sûreté de l'État. Les procès tenus cette année à Colmar marquent un tournant dans la politique d'assimilation, désormais plus ouverte au compromis, ainsi que dans le soutien populaire au mouvement autonomiste, en nette baisse. La radicalité des propos tenus par certains accusés, les révélations sur des sources de financement allemandes, mais aussi l'apparition de nouvelles tensions économiques (la crise de 1929 frappe plus durement l'Allemagne que la France) et politiques, avec l'ascension inquiétante des nazis outre-Rhin, détournent la population de ce courant jugé peu viable politiquement³⁸. Il n'empêche, au cours de ces années de contestation débridée du centralisme parisien émerge une mémoire régionale de l'expérience de guerre des Alsaciens-Lorrains, différente, voire dissidente vis-à-vis de la version nationale dominante. La déflagration provoquée par l'entrée en guerre en 1939, suivie du coup de force de l'annexion allemande en 1940, marquent une rupture brutale dans l'ensemble des processus étudiés et représentent ainsi la borne finale de notre travail.

Sources et architecture de l'ouvrage

À côté des archives administratives produites par les autorités civiles et militaires, consultées aux Archives nationales, au Service historique de la Défense et dans les fonds départementaux et municipaux en Alsace et en Moselle, la littérature officielle et réglementaire a été largement exploitée dans ses différentes déclinaisons pour les besoins de cette enquête³⁹. Cette littérature grise est importante pour comprendre à la fois le processus d'élaboration des décisions publiques et les jeux d'acteurs en présence. De même, les organes de presse et rapports d'assemblées de certaines organisations comme l'Institut des mutilés, d'associations ou de fédérations d'anciens combattants ont également été utilement mis à profit. La presse régionale, bien qu'il soit impossible de la dépouiller de façon systématique, a été mobilisée pour des recherches ponctuelles ou des sondages annuels sur

38. Voir GOODFELLOW S., « From Germany to France? Interwar Alsatian National Identity », art. cité, p. 450-471 ; FISCHER C. J., *Alsace to the Alsations? Visions and Divisions of Alsatian Regionalism, 1870-1939*, New York, Berghahn Books, 2010, 235 p. ; WAHL A., *Les autonomistes en Alsace (1871-1939)*, Orbe, Éditions du Château, 2019, 318 p. ; et pour une vue d'ensemble de ces épisodes, VOGLER B., *Histoire politique de l'Alsace (de la Révolution à nos jours)*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1995, 431 p. ; et ROTH F., *Alsace-Lorraine. Histoire d'un « pays perdu »*, op. cit.

39. Le *Journal officiel de la République française*, le *Bulletin officiel d'Alsace et Lorraine*, et les *Rapports et délibérations* des trois conseils généraux et de certaines villes comme Mulhouse et Strasbourg ont été largement dépouillés.

des périodes courtes (par exemple aux dates des commémorations). Nous avons également pu profiter des dépouillements effectués dans certains titres de presse par des historiens ou archivistes locaux⁴⁰. Enfin, en dépit de leur caractère intrinsèquement subjectif et construit⁴¹, les récits de guerre rédigés par les soldats eux-mêmes et par tout autre acteur témoin des événements ont constitué une source de premier plan dont la richesse n'a pas été négligée. Nous en avons collecté un grand nombre afin de pouvoir multiplier et croiser les points de vue, ainsi que compléter l'analyse des sources administratives par une lecture des événements « par le bas ». À cet égard, les bulletins de sociétés d'histoire locale – nombreuses en Alsace et en Moselle – ont constitué un gisement précieux⁴². Le nombre de témoignages de nature variée (journaux ou carnets de guerre, souvenirs, lettres, romans) recueillis de cette façon a dépassé nos espérances⁴³. Loin d'un simple usage illustratif, ils ont été exploités quand ils offraient un éclairage utile, avec le souci constant d'une contextualisation permettant de les situer le mieux possible dans l'espace social⁴⁴. De la même façon, les illustrations

40. René Koebel a compilé l'ensemble des articles issus de la presse locale concernant la localité de Schoenu pendant et après la guerre, tandis que Bernard Weigel a dépouillé le *Journal de Wissembourg* à la recherche de tous les articles portant sur Wissembourg et les communes voisines. Tous deux nous ont aimablement mis à disposition le fruit de leur long et patient travail. Indirectement, nous avons aussi bénéficié de celui effectué par Jean Schmitt, président de l'association « Montigny autrefois », qui a rendu accessible en ligne une série d'articles consacrés à la commune de Woippy en Moselle, [<http://www.raconte-moi-woippy.net>], page consultée le 11 janvier 2023.

41. Comme l'a relevé Leonard V. Smith, « le compte rendu d'une expérience passe toujours par le récit et par conséquent par la mise en intrigue d'événements vécus ». SMITH L. V., « Le récit du témoin. Formes et pratiques d'écriture dans les témoignages sur la Grande Guerre », in PROCHASSON C. et RASMUSSEN A. (éd.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, La Découverte, 2004, p. 281. « Le témoignage à l'état pur, prévient Pierre Vaydat, est une abstraction [...] Il n'y a pas de transcription d'une expérience sans réflexion ordonnatrice préalable et sans élaboration stylistique ». VAYDAT P., « Le roman de la Grande Guerre en France et en Allemagne. Esquisse d'une approche comparative », in *Écritures franco-allemandes de la Grande guerre*, Arras, Presses universitaires d'Artois, 1996, p. 216. Gilbert Meynier le souligne également, à l'appui des travaux du sociologue Maurice Halbwachs : « les souvenirs purs n'existent pas : tous les souvenirs sont des reconstructions déterminées par des appartenances sociales, passées et présentes ». MEYNIER G., « Les historiens et la mémoire après Halbwachs et Freud », *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 2008, n° 39-40, p. 40.

42. Nous saluons au passage cette œuvre collective d'exhumation et de valorisation des archives locales et familiales, encore insuffisamment exploitée.

43. Pour une bonne compréhension des caractéristiques propres à chacune de ces catégories, les analyses de Jean Norton Cru demeurent pertinentes : CRU J. N., *Du témoignage*, Paris, Gallimard, 1930, p. 73-80, ainsi que les développements de Rémy Cazals, in « Écrire... Publier... Réflexions sur les témoignages de 1914-1918 », présentés sur le carnet de recherche en ligne *Studium, éducation, culture, science* du laboratoire Framespa et du Groupe de recherche TCF (université Toulouse Jean Jaurès et INU Champollion), [<https://blogs.univ-jfc.fr/studium/ecrire-publier-reflexions-sur-les-temoignages-de-1914-1918/>], page consultée le 11 janvier 2023.

44. À ce sujet, on lira avec profit différents rappels méthodologiques, in PROST A., « Les limites de la brutalisation. Tuer sur le front occidental, 1914-1918 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2004, vol. 81, n° 1, p. 15; JOUHAUD C., RIBARD D. et SCHAPIRA N., *Histoire, littérature, témoignage. Écrire les malheurs du temps*, Paris, Gallimard, 2009, p. 14; MARIOT N., *Tous unis dans la tranchée? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Seuil, 2013, p. 409 (voir également sa méthode de travail dans la partie intitulée « Échafaudages », p. 387-437); BEAUPRÉ N., « De quoi

et les photographies d'époque ont été utilisées comme toute autre source à forte valeur documentaire. Il a ainsi été possible de reconstituer le paysage mémoriel de l'époque – aujourd'hui disparu – grâce aux photographies de monuments aux morts prises au moment de leur inauguration ou destinées à illustrer des cartes postales, et désormais accessibles *via* les sites de vente en ligne.

La première partie de ce livre se concentre sur l'analyse du retour et de l'accueil des soldats alsaciens-lorrains dans une province contrôlée, ou en passe de l'être, par l'armée française (chapitre I). Loin des promesses de la rhétorique nationale, convertissant facilement les adversaires de la veille en « frères retrouvés », le contact établi à cette occasion avec les Poilus est plutôt placé sous le signe de la méfiance mutuelle. Pour autant, des efforts sont consentis pour accélérer la libération et le rapatriement des Alsaciens-Lorrains. Dans le second chapitre, l'étude du système d'assistance et d'aide à l'insertion sociale élaboré pour les démobilisés, et en particulier pour les plus nécessiteux plongés dans des situations précaires (les blessés, les invalides, les chômeurs), est riche en enseignements sur les modalités d'intégration des Alsaciens-Lorrains. Il rend également compte du long cheminement précédant l'extension de la législation française. Des assignations identitaires déterminantes s'expriment à ces occasions, dont les répercussions sont étudiées de plus près dans un troisième chapitre consacré aux recompositions sociales induites par les expériences de guerre. Dans ces trois chapitres, le lien tissé entre les vétérans alsaciens-lorrains et les autres composantes de la société française est analysé non seulement à travers les politiques interventionnistes des autorités militaires et civiles, mais aussi dans les processus de reconnaissance sociale et de réparation, auxquels prennent une part active les anciens combattants de façon directe ou indirecte, par le biais de leurs représentants associatifs. La seconde partie démontre l'importance des représentations dans la construction sociale des catégories d'anciens combattants alsaciens-lorrains. Elles sont véhiculées au moyen de différents supports comme la littérature, envisagée au sens large (chapitres IV et VI), les monuments aux morts ou encore les discours commémoratifs (chapitre V). Nous y observons le poids d'un héritage culturel, transmis de génération en génération et actualisé au gré des circonstances, dans la construction d'un espace social hiérarchisé. Il s'agira alors de comprendre comment les principaux intéressés se conforment, s'adaptent, ou s'accommodent de cette situation qui leur laisse *a priori* peu de marge de manœuvre. L'analyse des commémorations (chapitre V) et des productions testimoniales (chapitre VI) est à cet égard éclairante, dans la mesure où elle restitue une part de leur agentivité.

la littérature de guerre est-elle la source? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2011, vol. 112, n° 4, p. 41-55.